

## COMMUNE LE DONJON

## Extrait du registre des arrêtés du Maire

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT AUTORISATION D'UN SPECTACLE DE  
DEMONSTRATION DE VOITURES ET DE CASCADES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2,  
Vu le Code de la Sécurité Intérieure,  
Vu la demande formulée par *M. DOUCHET Bryan* [cascadeurmiami@gmail.com](mailto:cascadeurmiami@gmail.com) au  
06.64.52.78.99 en date du 11 juin 2024.

**Considérant l'intérêt de la manifestation pour l'animation et la vie locale,**  
**Considérant les mesures de sécurité mises en place par l'organisateur,**

**ARRÊTE**Article 1 : Autorisation de la manifestation

Il est autorisé à *M. DOUCHET Bryan* d'organiser un spectacle de démonstration de voitures et de cascades le dimanche 23 juin 2024 de 15h 00 à 18h 00, sur le site de parking du CSC rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON.

Article 2 : Conditions de sécurité

L'organisateur est tenu de mettre en place toutes les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la sécurité du public et des participants. Cela inclut notamment :

- La mise en place de barrières de sécurité.
- La présence d'un service d'ordre compétent.
- La mise en place d'un dispositif de secours avec la présence de professionnels de santé.
- L'assurance responsabilité civile couvrant l'événement.

Article 3 : Sécurité

**L'organisateur devra s'assurer de la propreté des lieux avant, pendant et après la manifestation.**

Article 4 : Respect de l'ordre public

L'organisateur s'engage à veiller au respect de l'ordre public et à se conformer aux directives des forces de l'ordre présentes sur place.

Article 5 : Assurance

L'organisateur devra fournir une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant la manifestation avant le 21 juin 2024.

Article 6 : Application de l'arrêté

Le Maire et la Gendarmerie Nationale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Le présent arrêté sera transmis à :

- ↳ Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LE DONJON
- ↳ *M. DOUCHET Bryan*

Fait à Le Donjon, 19 juin 2024  
Le Maire, *G. LABBE*

